

FLASH INFO



## SOLIDARIETÀ !

**Le syndicat des contrôleurs italien**, UNICA, membre de l'ATCEUC, avait déposé un préavis de grève pour ce samedi 23 juillet de 13 h à 17 h (en Italie, la grève n'est autorisée que pour quelques heures). Les contrôleurs s'opposent à la privatisation du prestataire italien et veulent, par ailleurs, des solutions pour leurs retraites impactées par le recul de l'âge de départ.

**Nos collègues italiens se sont vu interdire le droit** d'effectuer ce mouvement par leur gouvernement.

**L'UNICA a contesté en justice cette interdiction.** La Haute Cour a tranché en sa faveur, confirmant ainsi la légalité de cette grève.

**Immédiatement après**, le ministre de l'Intérieur italien, mauvais perdant, a ordonné l'interdiction de mener cette grève pour des raisons obscures de « sécurité intérieure ». Faute de temps pour un nouveau recours, la grève n'a pu avoir lieu.

**Le SNCTA dénonce avec la plus grande fermeté** cette attaque des droits et libertés des contrôleurs aériens. Il soutiendra l'UNICA dans ses actions pour faire respecter leurs droits.

**UN ÉTAT DÉMOCRATIQUE DOIT GARANTIR LES DROITS FONDAMENTAUX,  
PAS LES ATTAQUER !  
LE SNCTA EXPRIME TOUTE SA SOLIDARITÉ ENVERS LES CONTRÔLEURS ITALIENS.**

